



COMMUNE DE LA TRINITE-PORHOET

PROJET DE LA DESAFFECTATION ET LE DECLASSEMENT DE BIENS DU DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL AFIN D'ENVISAGER UNE CESSION

ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 873/2026, en date du 5 octobre 2026, le Maire de la commune de LA TRINITE-PORHOET, a ordonné l'ouverture de **l'enquête publique unique portant sur la désaffectation et le déclassement de biens du domaine privé communal afin d'envisager une cession**. A cet effet, M. Jean-Paul BOLEAT, Ingénieur en chef des TPE (E.R.) a été désigné en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de La Trinité-Porhoët du mardi 20 octobre 2026 à 9h00 au mardi 3 novembre 2026 à 12h00 aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à la mairie de La Trinité-Porhoët.

Un dossier d'enquête publique en version papier sera mis à disposition du public à la Mairie de La Trinité-Porhoët, aux jours et aux heures habituels d'ouverture au public. Toute personne, sur sa demande et à ses frais, pourra obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la commune de LA TRINITÉ-PORHOËT pendant la durée de l'enquête publique.

Le dossier pourra également être consulté sur le site internet de la commune La Trinité-Porhoët :

www.la-trinite-porhoet.bzh

Le public pourra également transmettre ses contributions et propositions directement sur l'adresse mail dédiée mairie@la-trinite-porhoet.bzh

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de La Trinité-Porhoët, les :

- Mardi 20 octobre 2026 de 9h00 à 12h.
- Mardi 3 novembre 2026 de 9h à 12h.

Ses rapports et conclusions seront transmis au Maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public.